



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

1^{er} mars 2012

Prix cantonal «Dîme de l'alcool » 2012 Appel à participation pour la troisième édition

(IVS).- La Commission cantonale de promotion de la santé lance officiellement la troisième édition du Prix « Dîme de l'alcool ». Ce prix récompensera le meilleur projet de prévention des addictions en apportant un soutien financier à sa réalisation. Toute personne avec une idée innovante peut se présenter. L'association Promotion Santé Valais (PSV) assure l'organisation et le soutien logistique de cette troisième édition.

La « Dîme de l'alcool » du canton du Valais provient du bénéfice de la régie fédérale des alcools. Elle permet, depuis de nombreuses années, d'apporter une aide substantielle aux actions valaisannes de prévention et de traitements dans le domaine des dépendances.

Dans cet esprit, le Conseil d'Etat a décidé de décerner tous les deux ans un prix. Le premier a été remis en octobre 2007. Le montant attribué varie de 5'000 à 10'000 francs, selon le projet présenté.

Ce concours, financé par le fonds de la dîme de l'alcool, vise à inciter et motiver l'ensemble des acteurs intéressés et concernés par la thématique à agir et contribuer à la prévention des addictions.

Toute proposition devra être déposée avant le 30 juin 2012. Un jury placé sous la présidence du Département des finances, des institutions et de la santé (DFIS) examinera l'ensemble des projets et se prononcera d'ici la fin septembre 2012. Le prix sera décerné dans le courant de l'automne 2012.

Note aux rédactions

Vous trouverez des renseignements sur le site Internet www.dime-vs.ch

***Contact : Gilles Crettenand – Promotion Santé Valais – 027 329 04 25
gilles.crettenand@psvalais.ch***